

LES ÉCRENNES

(Seine-et-Marne, canton du Châtelet-en-Brie, arrond. de Melun,
381 hab.)



Les Écrennes (Seine-et-Marne).
Église Saint-Laurent, façade
sud.

UNE *capella de Escreniis* est mentionnée en 1187 dans un acte de Gui de Noyen, archevêque de Sens, confirmant son appartenance à l'église du Châtelet-en-Brie. Une partie de la nef de l'église actuelle, une petite fenêtre en plein cintre sur le mur sud et le portail de la façade occidentale, peuvent remonter à cette époque. Vers 1232 la chapelle dut être érigée en paroisse. On trouve aux Archives de l'Yonne une reconnaissance du curé des Écrennes relative à la construction du presbytère. Le chœur et la souche du clocher ont été construits à ce moment. Il existait un collatéral au nord, démoli au XVI^e s.

Le chœur de deux travées voûtés d'ogives retombant sur des colonnettes fasciculées, se termine à l'est par un mur droit, percé de trois fenêtres en lancette comprises sous une même arcature à l'extérieur.

La nef est couverte d'un berceau en plâtre sur une charpente à chevrons, vraisemblablement du XVI^e s.

L'église, placée sous le vocable de Saint-Laurent, a été inscrite à l'Inventaire supplémentaire des Monuments historiques le 27 septembre 1972 mais M. Jean Hubert avait déjà fait classer une très belle statue en pierre de la Vierge et l'Enfant le 28 février 1948.

La Marquise de Maillé s'était également intéressée à l'église des Écrennes et en 1953 avait donné 20 000 F pour des travaux de réparation. A sa demande, Marcel Aubert avait obtenu pour ce monument une subvention de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres en mémoire d'un de ses membres Baudelot de Derval qui légua à l'Académie sa bibliothèque et ses collections et à l'église de son pays natal des Écrennes les terres qu'il y possédait.

Après deux campagnes pour consolider l'édifice, une troisième a été réalisée en 1988 pour la réfection des remplages des baies du chœur, d'un contrefort et des travaux de charpente ; une aide de 80 000 F a été accordée par la Sauvegarde de l'Art Français (Comité d'action du 28 avril 1988).

BIBLIOGRAPHIE

Archives de Seine-et-Marne,
G 295, H 141, G 138, G 716,
G 996. — *Gallia Christiana*,
t. XII, colonne 363.

E. C.